

# Enfants placés : le grand bouleversement

Le verdict est tombé, les conclusions d'un appel à projets sont actées. Dans sa réorganisation de la prise en charge des enfants en danger, le Département raye de la carte plusieurs établissements.

Ouest France 29 30 avril 2017

Pourquoi ? Comment ?

**Parmi ses missions, le conseil départemental du Maine-et-Loire est chargé de la « protection de l'enfance ». Qu'a décidé son président Christian Gillet ?**

« Les besoins sociaux sont en constante évolution et le contexte financier est contraint. » Christian Gillet (UDI) est parti de ces deux constats pour lancer un vaste appel à projets concernant l'accueil d'« enfants en danger ou en risque de l'être », qui sont placés sur décision de justice.

Son objectif ? « Adapter et diversifier l'offre d'accueil des établissements prenant en charge ces enfants et renforcer la qualité de leur accompagnement éducatif ». Pour lui, l'offre, « faute de places, ne correspond plus au besoin ». Notamment, concernant les fratries (plus de 1 000 enfants).

**Quelle est la cible de cet appel à projets ?**

Sur les 2 000 enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance, la moitié sont placés dans des familles d'accueil ; le Village Saint-Exupéry, un foyer directement géré par le Département, peut héberger en urgence 107 enfants.

Neuf associations agréées et habilitées gèrent 636 places dans des Maisons d'enfants à caractère social (Mecs). Elles reçoivent à ce titre un financement du Département.

C'est précisément ces places en Mecs que le président Gillet a décidé de revoir totalement. Une centaine d'enfants sont aussi placés dans des établissements similaires, dans les départements limitrophes. « Faute de places disponibles sur

le territoire », appuie Christian Gillet. Pas seulement, puisque certains sortent du Maine-et-Loire en cas, par exemple, de déménagement des familles.

**Que remet en question le Département ?**

Christian Gillet met en cause les associations, leur fonctionnement et « leur refus d'innover ». Pour lui, « très peu d'entre elles assuraient un projet éducatif adapté, alors que de plus en plus d'enfants sont déstructurés. Aucune n'était axée sur le thérapeutique », lance-t-il sans détour.

Sauf qu'il oublie les Écureuils, située à Montreuil-Juigné (14 places). Ou encore l'Éclaircie, à Angers et à Cholet (14 places). Et pour cause, les associations Urpep et Adapei ne sont pas retenues dans le futur projet, « alors qu'elles ont développé un savoir-faire, notamment au niveau de la pédopsychiatrie », regrette Pascale Guinieci, de la CGT.

Il parle aussi d'un allongement des délais de placement : « Nous avons beaucoup de difficultés à obtenir ces accueils en urgence dans ces associations. » Selon lui, 25 enfants attendent « alors que 29 places sont disponibles. Il faut que les associations jouent le jeu ! ».

Autre problème – les associations ne le contestent pas – : un déséquilibre de places dans le Maine-et-Loire. L'offre est insuffisante dans le Segréen, le Saumurois et le Choletais ; trop importante dans la région angevine, qui compte plus de la moitié des places. Christian Gillet affirme que cela génère « 3 à 4 millions d'euros de frais de taxis, chaque année ».

**Qu'implique cet appel à projets ?**

Il s'appuyait sur le projet éducatif (45 %), l'aspect financier (40 %) et la connaissance territoriale (15 %). Les 17 projets présentés ont été jugés par une commission indépendante selon 61 critères d'analyse. Christian Gillet a présidé et dirigé les débats de la commission composée de deux autres élus départementaux, de membres d'associations telles que la Fnars, l'Uriopss, l'Udaf, des services de l'État, du Coderpa... « J'ai respecté les avis de la commission », insiste le président Gillet.

Au final, 698 places sont créées contre 658 à ce jour. Deux associations nationales, SOS villages d'enfants et les apprentis d'Auteuil, vont gérer à elles deux 169 places : elles ne sont pas présentes aujourd'hui dans le Maine-et-Loire.

Dès septembre, elles auront jusqu'à deux ans pour construire ou aménager des locaux, s'installer. Plusieurs associations, qui œuvrent dans le département, n'ont pas été retenues, ne seront donc plus financées. Et, pour certaines, risquent de disparaître.

**Comment réagissent les associations concernées ?**

Très mal. Mercredi, quelque 200 salariés ont crié au scandale sous les fenêtres du Conseil départemental, boulevard Foch. Leur colère dénote de l'absence d'une réelle concertation ou négociation, d'une inquiétude pour leur avenir, celui des enfants, de leurs familles. Elles ont plus l'impression d'avoir répondu à un appel d'offres qu'à un appel à projets. Leur ayant imposé de revoir à la baisse leurs tarifs.

Patrick Lardeux (syndicat Sud) estime qu'« au bout du compte, les enfants quelle que soit leur problématique seront placés dans des mecs



En juin 2016, déjà, quelque trois cents manifestants défilaient dans les rues d'Angers.

ordinaires ».

« Avec de telles restrictions budgétaires, on va au contraire diminuer le temps éducatif. Le rythme sera nécessairement plus soutenu et contraindra à moins d'individualisation en matière de prise en charge », dénonce Pascale Guinieci (CGT), à l'Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (Asea). Cette dernière a répondu dans la fourchette de prix proposée, mais « ce sera insuffisant », ajoute la porte-parole de l'intersyndicale. L'Asea fait partie des huit associations retenues : elle gèrera

103 places en plus 235 actuelles.

**Que deviennent les associations qui n'ont pas été retenues et leurs salariés ?**

C'est la grande question. L'inconnue aussi. Christian Gillet compte ouvrir une bourse à l'emploi, nommer un médiateur spécifique. Il rejette toute « casse sociale. Si licenciement il devait y avoir, il sera limité », affirme-t-il.

Sauf que les associations retenues n'auront aucune obligation à reprendre les salariés des établissements rayés de la carte. Les asso-

ciations craignent des licenciements massifs.

« Nous, les 19 salariés des Écureuils, ne savons pas ce que les enfants et nous allons devenir. Les familles appellent, sont elles aussi désemparées. Nous sommes sur le carreau, alors qu'il y avait un moyen de réajuster l'offre au besoin, autrement que par cet appel à projets », insiste Patrick Lardeux (Sud).

L'Arpège agit depuis 150 ans, emploie 150 salariés pour 121 places dans deux foyers. Le Conseil départemental a signé leur fin, jeudi.

Nathalie HAMON.